

9 août 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mardi 9 août 2016, à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, Michel Denicourt, André Deschamps, Jean-Claude Fortin et Denis Chagnon, conseillers.

Sont également présents : la directrice générale et greffière, Me Isabelle François et la trésorière, Mme Micheline Quilès.

2016-08-229 Adoption des procès-verbaux du 12 et 28 juillet 2016

Des copies des procès-verbaux des séances tenues le 12 et 28 juillet 2016 ont été remises à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que les procès-verbaux des séances du 12 et 28 juillet 2016 soient et sont adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-230 Adoption des comptes selon les listes mensuelles

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que les comptes inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés :

Chèques 47 021 à 47 094 pour un montant de 260 704,21 \$

Comptes payables :

Chèques 47 095 à 47 184 pour un montant de 209 872,19 \$

Comptes recevables :

Comptes 6FD000089 à 6FD000100 pour un montant de 20 430,87 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-231 Dépôt de documents

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, Me Isabelle François, à titre de directrice générale, a autorisé les propositions suivantes :

- Travaux d'urgence pour le remplacement du contrôleur du bassin de suppression auprès de Nivek Automatisation pour la somme de 10 615,44\$ plus les taxes applicables selon la facture datée du 10 juillet 2016.
- Remplacement du panneau incendie au Complexe sportif par Alarme Top Sécurité pour la somme de 2 617,51\$ plus les taxes applicables selon la soumission datée du 15 juin 2016.

2016-08-232 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques pour les règlements numéros 141, 234 et 240

Considérant que conformément aux règlements d'emprunt numéro 141, 234 et 240, la Ville de Saint-Césaire souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 23 août 2016, au montant de 4 032 000\$;

Considérant qu'à la suite de cette demande, la Ville de Saint-Césaire a reçu les soumissions détaillées ci-dessous;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,00100	190 000 \$	1.30000%	2017	2.19308%
		195 000 \$	1.40000%	2018	
		199 000 \$	1.50000%	2019	
		204 000 \$	1.65000%	2020	
		3 244 000 \$	1.75000%	2021	
Financière Banque Nationale inc.	98.38000	190 000 \$	1.25000%	2017	2.19879%
		195 000 \$	1.40000%	2018	
		199 000 \$	1.55000%	2019	
		204 000 \$	1.75000%	2020	
		3 244 000 \$	1.85000%	2021	
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne inc.	98.09800	190 000 \$	1.40000%	2017	2.31385%
		195 000 \$	1.50000%	2018	
		199 000 \$	1.60000%	2019	
		204 000 \$	1.70000%	2020	
		3 244 000 \$	1.90000%	2021	

9 août 2016

Considérant que l'offre provenant de Valeurs Mobilières Desjardins inc. s'est avérée la plus avantageuse.

Il est proposé par : **Michel Denicourt**

Et résolu que l'émission d'obligations au montant de 4 032 000\$ de la Ville de Saint-Césaire soit adjugée à Valeurs Mobilières Desjardins inc.;

Qu'une demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

Que le maire et la trésorière soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-233 Concordance des règlements d'emprunt 141, 234 et 240

Considérant que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Saint-Césaire souhaite émettre une série d'obligation, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 4 032 000\$;

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
141	139 500\$
141	181 300\$
234	2 211 200\$
240	1 500 000\$

Considérant que pour des fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

9 août 2016

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 4 032 000\$;

Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 23 août 2016;

Que ces obligations soient immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinée aux entreprises »;

Que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

Caisse Desjardins de St-Césaire, 2570 Route 112, St-Césaire Qc, J0L 1T0

Que les intérêts soient payables semi annuellement, le 23 février et le 23 août de chaque année;

Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

Que les obligations soient signées par le maire et la trésorière. La Ville de Saint-Césaire, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-234 Résolution de courte échéance des règlements d'emprunt 141, 234 et 240

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que pour réaliser l'emprunt au montant total de 4 032 000\$ effectué en vertu des règlements numéros 141, 234 et 240, la Ville de Saint-Césaire émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

Cinq (5) ans (à compter du 23 août 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 141, 234 et 240, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-235 Transmission d'appel d'offres pour les services professionnels en évaluation foncière / Autorisation

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'autoriser la transmission d'un appel d'offres pour publication via le système d'appels d'offres publiques SE @O pour les services professionnels en évaluation foncière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-236 Remplacement d'un ordinateur pour les services administratifs de l'Hôtel de Ville / Autorisation

Considérant que l'ordinateur actuel ne répond plus aux exigences actuelles et qu'il y a lieu de le remplacer;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu procéder à l'achat d'un ordinateur pour les services administratifs auprès de Logimax de St-Césaire pour la somme de 781,10 \$ plus les taxes applicables, selon la soumission datée du 22 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-237 Fête gourmande à l'ancienne / Autorisation pour la fermeture de la rue Grisé

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'autoriser la fermeture de l'avenue Grisé de 15 h à 22 h le samedi 27 août 2016 pour la tenue de la Fête gourmande à l'ancienne organisée par Munier et fille tout en précisant que l'organisateur doit s'assurer d'un accès pour la circulation locale et les services d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-238 Partage des coûts d'entretien de la statue de J.A. Provençal

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu de procéder au partage du paiement de la facture pour les coûts d'entretien de la statue de J.A. Provençal pour la somme de 125\$, tel qu'il appert dans la lettre de la Fabrique de St-Césaire datée du 5 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-239 Démission au poste de pompier

Considérant que M. Zlatko Komljenovic occupant le poste de pompier a remis sa démission en juillet dernier ;

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de prendre acte de la démission de M. Zlatko Komljenovic au poste de pompier recru, celle-ci étant en vigueur depuis 10 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-240 Démission au poste de pompier

Considérant que M. Francis Jasmin occupant le poste de pompier a remis sa démission le 13 juillet dernier ;

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de prendre acte de la démission de M. Francis Jasmin au poste de pompier recru, celle-ci étant en vigueur depuis le 13 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-241 Entente intermunicipale d'entraide en cas d'incendie - Régie intermunicipale d'incendie de Mont-St-Grégoire et Sainte-Brigide d'Iberville / Approbation

Considérant le projet d'entente intermunicipale d'entraide mutuelle pour la protection contre les incendies entre la régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville et la Ville de Saint-Césaire;

Considérant la recommandation du directeur du service sécurité incendie monsieur Étienne Chassé;

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de proposer une entente mutuelle d'entraide pour la protection contre les incendies avec la régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

Il est également résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-242 Rapport des plans de mise en œuvre de l'an 4 du schéma de couverture de risques incendie / Approbation

Considérant l'adoption d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Rouville (MRC);

Considérant que le directeur du Service sécurité incendie a déposé au conseil le rapport annuel d'activités relativement à la 4^e année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser le dépôt du rapport annuel d'activités *Plan de mise en œuvre de la Ville de Saint-Césaire* relativement à la 4^e année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques de la MRC de Rouville.

Il est également résolu de transmettre copie de ce rapport au coordonnateur de la MRC de Rouville afin d'achever le rapport final de la 4^e année du Schéma de couverture de risques de la MRC de Rouville et de requérir de la MRC que le dépôt du rapport soit fait, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-243 Embauches au poste de journalier 1 au service des Travaux publics (remplacement de congé de maladie)

Considérant qu'un affichage interne de deux postes de journalier 1 au service des Travaux publics a été effectué sur les babillards des différents services municipaux entre le 29 juin et 8 juillet 2016;

Considérant qu'il s'agit de remplacement pour des congés de maladie;

Après examen et analyse des candidatures soumises par la direction générale;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu de procéder aux embauches suivantes au poste de journalier 1 au service des Travaux publics pour un remplacement de congé de maladie d'une durée indéterminée :

- M. Marc-André Coutu depuis le 18 juillet dernier. La rémunération associée à ce poste col bleu est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 5 échelon 3.
- M. Richard Bonneau à compter du 8 août 2016. La rémunération associée à ce poste col bleu est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 5 échelon 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-244 Consentements municipaux pour les services d'utilité publique / Autorisation de signature

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu que Mme Dominique Arpin, occupant le poste de chef d'équipe des Travaux publics, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, les demandes formulées par les services d'utilité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-245 Travaux de réfection au Complexe sportif Desjardins - Paiement no 7 à l'entrepreneur général Axim Construction inc.

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder au paiement numéro 7 auprès de l'entrepreneur général auprès d'Axim Construction inc. dans le cadre des travaux de réfection du Complexe sportif Desjardins phase 2 pour un montant de 23 012,91 \$ plus les taxes applicables couvrant les travaux réalisés pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2016 tel que précisé dans un certificat de paiement daté du 9 mai 2016. Une retenue de 10 % est incluse de ce montant. Le paiement pourra être remis à l'entrepreneur général sur réception et validation préalable des quittances des sous-traitants relatives au paiement précédent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-246 Travaux de réfection au Complexe sportif - Libération de la retenue contractuelle pour les travaux de peinture à l'entrepreneur général SA Construction - Phase 3

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à la libération complète de la retenue contractuelle des travaux de peinture au Complexe sportif auprès de l'entrepreneur général SA Construction inc. pour un montant de 4 646,64 \$ avant les taxes applicables tel que précisé le 23 juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-247 Réfection de toitures de marquises au Complexe sportif

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'accepter la soumission de Construction Triple Plus de Richelieu pour l'exécution des travaux de réfection de toitures des marquises au Complexe sportif au coût de 7 995\$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert de la soumission datée du 25 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-248 Réfection du parement extérieur de la devanture du Complexe sportif

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'accepter la soumission de Construction Triple Plus de Richelieu pour l'exécution des travaux de parement extérieur de la devanture du Complexe sportif jusqu'à concurrence de 8 300\$ plus les taxes applicables selon l'option choisie, tel qu'il appert de la soumission reçue le 25 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-249 Ajouts et réparation du système de contrôle au Complexe sportif

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'accepter la soumission de Servisys de Bromont pour l'ajout et la réparation du système de contrôle au Complexe sportif, tel qu'il appert de la soumission reçue le 20 juillet 2016 pour les points 1, 2, 3, 4 et 5 au coût de 7 440\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-250 Correction de la résolution 2016-06-200 concernant l'embauche pour un remplacement de vacances

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu de rectifier la résolution 2016-06-200 quant à l'échelle salariale afin que la rémunération soit établie selon la classe 3 de l'échelon 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-251 Embauche au poste de journalier- opérateur au service des Loisirs (temporaire)

Considérant la vacance de postes au service des Loisirs en raison du départ d'un employé et de la réaffectation d'un employé au service des Travaux publics;

Après examen et analyse des candidatures soumises par la direction générale;

9 août 2016

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à l'embauche de M. Christian Préfontaine au poste de journalier - opérateur sur une base temporaire au service des Loisirs à compter du 19 juillet 2016. La rémunération associée à ce poste col bleu est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville et correspond à la classe 4 échelon 4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-252 Embauche pour un remplacement de vacances au poste de surveillant-appariteur des terrains sportifs extérieurs

Considérant la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu de procéder à l'embauche de Mme Sarah-Maude Côté pour la période du 8 au 14 août 2016 au poste de surveillant – appariteur des terrains sportifs extérieurs. La rémunération est établie selon l'échelle salariale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-253 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 224 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire

Avis de motion est donné par Mme Michèle Massé, conseillère, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin d'adopter un règlement modifiant le Règlement 224 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire.

2016-08-254 Projet de règlement numéro 250 modifiant le règlement numéro 224 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire / Adoption

Considérant que copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la LCV;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

9 août 2016

Considérant que mention est faite de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 250 modifiant le règlement numéro 224 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Saint-Césaire » soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-255 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 206 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Césaire

Avis de motion est donné par M. André Deschamps, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin d'adopter un règlement modifiant le Règlement 206 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Césaire.

2016-08-256 Projet de règlement numéro 251 modifiant le règlement numéro 206 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Césaire / Adoption

Considérant que copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la LCV;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ledit projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Considérant que mention est faite de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

En conséquence :

Il est proposé par : Michel Denicourt

Et résolu que le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 251 modifiant le règlement numéro 206 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Césaire » soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 août 2016

2016-08-257 Offre de services pour la réfection du pavage de l'avenue Saint-Paul entre les rues Neveu et Provençal

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de mandater Comeau Experts-Conseils de Ste-Julie pour les services professionnels d'ingénierie pour la réfection du pavage d'un tronçon de l'avenue Saint-Paul entre les rues Neveu et Provençal pour une somme de 11 700 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que soumis dans l'offre de services du 3 août 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-08-258 Permis d'alcool à l'aréna Guy-Nadeau / Demande d'annulation auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'autoriser Me Isabelle François, directrice générale et greffière, de transmettre à la Régie des alcools, des courses et des jeux, la demande d'annulation du permis d'alcool portant le numéro 9277617 pour l'aréna Guy-Nadeau situé au 1115 Saint-Michel à Saint-Césaire portant le numéro d'établissement 1 308 329 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture de la correspondance.
2e période de questions.
Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

Me Isabelle François
Directrice générale et
Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2016-08-231, 2016-08-232, 2016-08-233, 2016-08-234, 2016-08-236,
2016-08-238, 2016-08-243, 2016-08-245, 2016-08-246, 2016-08-247,
2016-08-248, 2016-08-249, 2016-08-250, 2016-08-251, 2016-08-252,
2016-08-257.

Micheline Quilès
Trésorière